

Bulletin de souscription

d'actions de L'Air Liquide S.A.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Période de souscription : du 6 novembre au 16 novembre 2023

MonAL
Mes Actions
2023

À remplir par le salarié ou, à défaut, par l'employeur

ID unique Air Liquide du salarié :

Matricule du salarié :

Code de la filiale :

Date de naissance : ____/____/____

Pays de naissance :

Ville de naissance :

Monsieur Madame

Nom :

Prénom(s) :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Pays :

Pour souscrire par Internet...

Connectez-vous sur myalmyshare2023.airliquide.com, onglet « Souscrire à monAL mesActions 2023 » avant le dernier jour de la période de souscription (soit le 16 novembre 2023, jusqu'à midi, heure de Paris) avec votre identifiant de connexion et votre mot de passe mentionnés dans la lettre et/ou le courriel qui vous ont été envoyés.

... ou souscrire avec ce bulletin

(qui doit être reçu par votre gestionnaire des RH au plus tard le dernier jour de la période de souscription)

Je déclare avoir pris connaissance de la documentation disponible sur le site myalmyshare2023.airliquide.com, rubrique « Télécharger la documentation ». Je reconnais avoir été informé(e) des conditions requises pour participer à cette Offre et les accepter. J'adhère également aux déclarations et engagements mentionnés au verso de ce bulletin, notamment ceux relatifs à la protection des données personnelles.

J'accepte enfin les modalités et conditions de la convention de compte individuel au nominatif pur du Service actionnaires de L'Air Liquide S.A. auxquelles j'ai accès sur le site myalmyshare2023.airliquide.com.

Je demande de souscrire le nombre d'actions de L'Air Liquide S.A. mentionné ci-après, aux conditions suivantes :

Ma demande de souscription en dollars canadiens (Montant minimal de souscription : 1 action)

A		B		MONTANT TOTAL (A x B = C)
[]	X	[] CAD	=	[] CAD
Nombre d'actions souhaitées*		Prix de souscription par action (en dollars canadiens)**		(en dollars canadiens)

* Sous réserve d'une éventuelle réduction (voir au verso).

** Équivalent en dollars canadiens du prix de souscription en euros, comme me l'a communiqué mon employeur.

Mon paiement Je coche une des deux cases

En 12 mois, par retenue salariale aux deux semaines

J'autorise mon employeur à effectuer 26 retenues sur mon salaire, à compter de la première période de paie qui suit l'inscription en compte nominatif de mes actions. (Minimum de 500 \$ CA et maximum de 15 000 \$ CA). Les retenues salariales ne pourront pas dépasser 10 % de mon salaire net versé aux deux semaines.

ou

En un versement intégral

Comme autorisé expressément par mon employeur. (Je peux communiquer avec mon correspondant local pour plus d'information.)

J'ai conservé une copie du présent bulletin de souscription.

Je remets l'original à la Direction des Ressources humaines (DRH) de mon employeur. **J'accepte par les présentes de souscrire** (nombre d'actions que je souhaite souscrire, en toutes lettres).

Fait à :

Le : ____/____/____

Signature du souscripteur précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Accusé de réception DRH

Bulletin reçu le :

Pour être valide, ce bulletin doit être reçu avant la fin de la période de souscription.

« monAL mesActions 2023 » est la traduction française du nom du programme « myAL myShare 2023 » utilisée au Canada.

Déclarations et engagements

Je souscris des actions de L'Air Liquide S.A. dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne.

Documentation

- Je reconnais avoir lu la brochure, le supplément local et le règlement du Plan d'Épargne Groupe International pouvant être consultés sur le site myalmshare2023.airliquide.com, rubrique « Télécharger la documentation ».
- Je suis informé(e) que le supplément local inclut une fiche fiscale qui décrit les modalités d'imposition dans mon pays (décode, dividendes et gains en capital éventuels ou imposition liée aux retenues salariales, le cas échéant) et précise s'il y a une imposition lors de la souscription.
- Je suis invité(e) à consulter le Document d'Enregistrement Universel de L'Air Liquide S.A. qui contient des renseignements importants sur les activités de la société, sa stratégie et ses objectifs, ainsi que sur les facteurs de risque inhérents à la société et à ses activités, et sur ses résultats financiers.

Admissibilité à l'Offre

- Je déclare que je suis salarié(e) d'une entreprise du groupe Air Liquide adhérente au Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide, depuis au moins trois mois avant la date de clôture de la période de souscription (soit le 16 novembre 2023) (ci-après, le «**Salarié**»).
- Les actions acquises dans le cadre de cette opération sont strictement réservées aux Salariés tels que définis ci-dessus. A ce titre elles sont nécessairement détenues sur un compte au nom du Salarié et de lui seul et ne peuvent pas être détenues sur un compte-joint, même si le cotitulaire du compte est aussi un salarié d'Air Liquide. Si le salarié a déjà un compte individuel actif dans le registre des actionnaires inscrits de L'Air Liquide S.A., les actions souscrites seront inscrites en compte nominatif. Dans les autres cas (absence de compte ou compte conjoint seulement), un nouveau compte dont seul le salarié sera titulaire sera ouvert aux fins du dépôt des actions souscrites. Toute demande subséquente visant la conversion du compte individuel en compte conjoint sera refusée.

Modalités de souscription

- J'ai bien noté que, pour que ma souscription soit valide, je dois avoir souscrit par Internet au plus tard avant la clôture de la période de souscription. En cas de souscription par bulletin papier, je m'engage à transmettre mon bulletin dans un délai suffisant afin de permettre à mon correspondant local RH de saisir ma souscription au moyen d'Internet au plus tard le jour de la clôture de la période de souscription.
- Que je souscrive au moyen d'un bulletin en version papier ou par Internet, ma souscription ne peut pas être annulée après la date de clôture de la période de souscription (soit le 16 novembre 2023). Si je transmets à mon correspondant local RH plusieurs bulletins en version papier, seul le dernier bulletin en date sera pris en compte.
- J'ai noté que ma souscription emporte mon adhésion au Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide.

Prix de souscription

- Je déclare avoir été informé(e) du prix de souscription des actions.
- Le prix de souscription d'une action est fixé en euros par le Directeur Général, sur délégation du Conseil d'Administration de L'Air Liquide S.A. et correspond à la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse précédant cette décision, décotée de 20 %.

Plafond de souscription

- J'ai noté que le montant maximum que je peux investir dans *monAL mesActions 2023* est plafonné à 25 % de ma rémunération annuelle brute estimée pour 2023.

Période de blocage

- J'ai bien noté que mes actions seront détenues et bloquées dans le Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide pendant au moins 5 ans, sauf si je suis admissible à me prévaloir d'un cas de déblocage anticipé (les cas de déblocage anticipé sont indiqués dans le supplément local).

Risques liés à mon investissement

- J'ai noté que la valeur de mon investissement évoluera, à la hausse comme à la baisse, en fonction du cours de bourse de l'action de L'Air Liquide S.A.
- Compte tenu du risque lié à un investissement en actions, l'Autorité des Marchés Financiers de la France recommande aux souscripteurs d'évaluer la nécessité de procéder à une diversification des risques de l'ensemble de leur épargne financière.
- Je déclare également avoir pris connaissance que mon investissement est en euros et que je peux de ce fait être assujéti(e) à un risque de change si je vis en dehors de la zone euro.

Ma décision de participer ou non à l'Offre est exclusivement personnelle et volontaire

- Ma décision ne repose sur aucun avis ou conseil financier, fiscal ou autre d'une société du groupe Air Liquide ou de ses salariés ou dirigeants.
- Ma décision n'emporte aucune conséquence, positive ou négative, sur ma qualité de salarié au sein du groupe Air Liquide et n'affecte en rien mes conditions d'emploi.
- Aucun document ni aucune information remis ou disponible dans le cadre de l'Offre ni ma participation à l'Offre ne me confère un droit quelconque au regard de ma qualité de salarié.
- L'opportunité de participer à l'Offre *monAL mesActions 2023* ne présuppose en aucune manière l'existence d'offres futures ni l'opportunité de participer éventuellement à celles-ci.

En cas de sursouscription

- J'ai bien noté que ma demande de souscription d'actions de L'Air Liquide S.A. pourra être réduite en cas de sursouscription, c'est-à-dire si le nombre total d'actions souscrites est supérieur à 750 000.
- Dans ce cas, les souscriptions les plus élevées seront réduites jusqu'au niveau qui permettra de servir tous les souscripteurs au maximum possible. Je serai informé(e) par les RH de mon entité d'une telle réduction quelques jours après la clôture de la période de souscription. L'information sera également disponible sur le site myalmshare2023.airliquide.com, onglet « Souscrire à *monAL mesActions 2023* ».

Défaut de paiement

- En cas de défaut de paiement du montant dû, ma souscription pourrait être annulée en tout ou partie. En outre, je donne irrévocablement mandat à L'Air Liquide S.A. de faire procéder ou de procéder, sans préavis ou mise en demeure préalable, à la vente de mes actions, en conformité avec la réglementation applicable, et d'en affecter le produit, à due concurrence, au règlement des sommes correspondant au montant de ma souscription.
- Si le produit de la vente était insuffisant pour couvrir la somme indiquée ci-dessus, je resterai débiteur auprès de mon employeur pour le montant correspondant. En outre, mon employeur se réserve le droit d'engager toutes poursuites à mon encontre pour récupérer la somme impayée.

Paiement par retenues salariales

- Chaque retenue salariale ne pourra pas dépasser 10 % de mon salaire net versé aux deux semaines.
- En cas de cessation de mon contrat de travail, quel qu'en soit le motif, avant la fin des paiements aux deux semaines, j'autorise irrévocablement mon employeur à retenir tout montant restant dû pour le paiement complet de ma souscription, sur les sommes qui me seraient dues, et je m'engage à régler immédiatement tout solde restant. À défaut, mon employeur pourra demander la vente d'un nombre d'actions permettant de régler ce solde plus les commissions et frais éventuels, et en recevoir le produit.
- Dans le cas où, avant d'avoir réglé la totalité de ma souscription, je demanderais à vendre tout ou partie de mes actions dans le cadre d'un cas de déblocage anticipé, le solde non réglé de ma souscription deviendrait immédiatement exigible au jour du déblocage anticipé, et je m'engage à verser le solde exigible à mon employeur sans délai, et j'autorise mon employeur à prélever le solde sur le produit de la vente de mes actions.

Mesures spécifiques à la Russie et à la Biélorussie

En raison des sanctions imposées par l'Union européenne, cette offre n'est pas ouverte aux citoyens ni aux résidents de Russie ou de Biélorussie n'ayant pas un titre de séjour ou la nationalité d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse.

Par conséquent, je déclare :

- Je ne pas être un ressortissant ou un résident russe, à moins d'être par ailleurs ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ou titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces États;
- Je ne pas être un ressortissant ou un résident biélorusse, à moins d'être par ailleurs ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces États membres.

Protection des données personnelles

- Le présent bulletin de souscription est soumis à la réglementation applicable relative à la protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (« RGPD »).
- Les renseignements contenus dans le présent bulletin de souscription sont utilisés dans le cadre d'un traitement informatique de données par L'Air Liquide S.A. en sa qualité de responsable de traitement.

Dans ce cadre, je prends note que :

- Les renseignements fournis dans le présent bulletin sont obligatoires dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide et qu'à défaut, ma souscription ne pourra pas être prise en compte;
- Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles qui me concernent, du droit de m'opposer, pour des raisons tenant à ma situation particulière, au traitement de mes données personnelles, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de mes données personnelles post-mortem.
- Les données personnelles fournies dans le présent bulletin de souscription seront traitées par la société L'Air Liquide S.A. et Uptevia aux fins de gestion des actions souscrites dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide, sur le fondement de l'exécution du présent contrat d'investissement (article 6 (1) (b) du RGPD). Je prends note que les données personnelles fournies dans le présent bulletin de souscription peuvent être transmises à toute personne habilitée par la société L'Air Liquide S.A. dans le cadre de la gestion centralisée du Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide, de la tenue des comptes et du stockage informatique de ces données en France;
- Je donne également mon accord pour que mes données personnelles puissent être consultées par mon correspondant RH et/ou transmises à d'autres personnes habilitées de la filiale de L'Air Liquide S.A. qui m'emploie aux fins de la vérification de mon admissibilité à la souscription dans le cadre de l'Offre, cette filiale étant susceptible de se trouver dans un pays situé hors de l'Union européenne et présentant un niveau de protection différent de celui offert par la législation européenne de protection des données personnelles. Ces transferts sont en particulier couverts par des Règles d'Entreprise Contraignantes («*Binding Corporate Rules*») approuvées par les autorités compétentes de protection des données personnelles. Elles peuvent être consultées sur le site de la société;
- Mes données personnelles seront conservées aux fins des traitements indiqués ci-dessus le temps nécessaire à la mise en œuvre de «*monAL mesActions 2023*» et pour la gestion du Plan d'Épargne Groupe International d'Air Liquide, et ce, au moins jusqu'à la vente de la totalité de mes actions, et ultérieurement aux fins d'archivage jusqu'à la date d'expiration du délai de prescription de tout litige éventuel;
- Pour toute question ou réclamation relative au traitement de mes données personnelles et à l'exercice de mes droits, je peux écrire à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

L'Air Liquide S.A. / Service actionnaires – Plan d'Épargne France, 75, quai d'Orsay – 75321 Paris Cedex 07

ou **Laurence Thomazeau, Déléguée à la Protection des données 75, quai d'Orsay – 75007 Paris**

- Je dispose du droit de présenter une réclamation auprès de l'autorité de contrôle française, adressée par courrier à la CNIL – 3, Place de Fontenoy, 75007 Paris ou par courriel sur le site : www.cnil.fr;
- J'informerai L'Air Liquide SA via mon correspondant RH de tout changement dans mes données personnelles;
- Je déclare avoir conservé une copie du présent bulletin de souscription.